

DOSSIER DE PRESSE

Visites de chantiers et inauguration

| Jeudi 30 octobre 2025

SERVICE PRESSE

Paul GARY - Attaché de presse
pgary@indre.fr - presse@indre.fr
02 54 08 36 81 - 06 80 59 64 92



Programme de la journée

8h45 - Visite du chantier de construction de logements au Collège des Sablons

 **Collège des Sablons – 6 rue Bernard Louvet à Buzançais**

10h00 - Visite de l'entreprise CCBH (constructeur des logements du Collège des Sablons)

 **CCBH - 12 rue des Artisans à Ciron**

11h00 - Inauguration des giratoires desservant la zone industrielle des Daubourgs

 **Entreprise Deforges - 8 Allée Gaspard Monge, ZI des Daubourgs**

14h45 - Visite du chantier de réhabilitation du pont de Tendu

 **Pont de Tendu - RD 920**

15h45 - Visite du chantier d'aménagements de sécurité et d'un carrefour giratoire

 **Entre la RD 920 entrée nord d'Argenton et la RD 920-927a de Saint-Marcel**

Construction de logements au Collège des Sablons à Buzançais

Objectif du projet

Le Département de l'Indre a engagé la construction de trois nouveaux logements (avec la possibilité d'un quatrième) destinés aux personnels du collège logés par nécessité de service.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de confort, de performance énergétique et de durabilité. Le coût des travaux est pris intégralement en charge par le Département.

Description des logements

- 2 logements T4 – 80 m² chacun
- 1 logement T3 – 65 m²
- 1 logement T2 (potentiel) – 55 m²

Tous les logements seront :

Accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Dotés d'un espace extérieur privatif (clôturé et végétalisé)

Conformes à la réglementation environnementale RE 2020

Une construction écoresponsable

- **Structure bois** : panneaux à ossature bois
- **Isolation** : fibre de bois, menuiseries aluminium à rupture de pont thermique
- **Chauffage** : poêle à granulés + appoint électrique pour pièces d'eau
- **Eau chaude** : ballon thermodynamique
- **Toiture photovoltaïque** : production d'électricité pour les besoins du site
- **Récupération des eaux de pluie** : arrosage des espaces extérieurs

Études : 110 000 €

Travaux : 1 000 000 €

Début du chantier : Juin 2025

Durée estimée : 8 mois

L'entreprise CCBH (Construction Charpente Bois Habitation) s'est chargée du lot portant sur la **construction des murs à ossature bois, l'isolation en fibre de bois, ainsi que la charpente, la couverture et le bardage des logements.**

Inauguration des giratoires desservant la zone industrielle des Daubourgs

Objectif et contexte du projet

Le Département de l'Indre et la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse ont engagé **la création de deux carrefours giratoires sur la RD 951 afin de :**

- **Améliorer la sécurité routière sur un axe à fort trafic**
- **Fluidifier les accès à la Zone Industrielle**
- **Accompagner le développement économique local grâce à une meilleure desserte**

La RD 951 est un itinéraire structurant à grande circulation, supportant :

4 000 véhicules par jour

11 % de poids lourds

Un passage régulier de transports exceptionnels jusqu'à 120 tonnes

La Zone Industrielle des Daubourgs (24 ha – une vingtaine d'entreprises, environ 400 emplois) constitue **un bassin d'emplois majeur pour le territoire**. Une réserve foncière de 20 ha permettra prochainement l'extension de la zone, renforçant encore son attractivité.

Pendant plusieurs années, les acteurs économiques et élus locaux **ont exprimé le besoin de sécuriser les accès et améliorer la lisibilité de la desserte**. Le projet des giratoires répond à ces attentes.

Fiche technique

- 2 giratoires de 15 m de rayon - **travaux démarrés en février 2025**
- Chaussée annulaire : 8 m + 2 m franchissables pour poids lourds
- Compatibles transports exceptionnels, conformes aux normes interurbaines
- Plots à LED pour une meilleure visibilité nocturne
- Entrée d'agglomération sécurisée, **fluidifiant les échanges entre la RD 951, la zone industrielle et le chemin communal**
- Aire d'arrêt (sens Poitiers → Le Blanc) pour le stationnement des poids lourds et l'information des transporteurs

Coût : 764 300 €

financé par



67%



33%

Visite du chantier de réhabilitation du pont sur la Bouzanne

Objectif et contexte du projet

Le Département de l'Indre engage la reconstruction partielle du pont franchissant la Bouzanne, afin de **sécuriser et pérenniser un ouvrage essentiel du réseau départemental**. Les entreprises retenues sont la **SEGEC** (La Châtre) et **DB CENTRE** (Châteauneuf-sur-Cher).

Malgré la baisse du trafic liée à l'autoroute A20, le pont reste stratégique en cas de déviation et doit permettre le passage de convois exceptionnels (jusqu'à 72 tonnes).

L'ouvrage actuel, construit en 1948 après destruction partielle en 1944, présentait **d'importants désordres structurels** (fissures, aciers oxydés, affouillements).

Une inspection détaillée (2019) et subaquatique (2020) a confirmé la **nécessité d'une reconstruction du tablier**, tout en conservant et confortant les appuis existants.

Depuis août 2025, le chantier se déroule sous route barrée, avec la **mise en place d'une déviation locale pour garantir la sécurité des usagers et des ouvriers**.

Programme des travaux

Depuis le démarrage des travaux en août 2025 :

- Déplacement des réseaux existants (eau, électricité, télécommunications) situés dans le périmètre du pont
- Création de pistes d'accès temporaires pour permettre aux engins d'atteindre les rives de la Bouzanne
- Protection du milieu naturel et installation de la signalisation du chantier

Jusqu'en mai 2026 (prévision) :

- Démonter le tablier ancien du pont sans intervenir dans le lit de la rivière
- Isoler les appuis du pont pour travailler au sec
- Renforcer les fondations et les piles afin d'assurer la stabilité du futur ouvrage
- Installer les nouvelles poutres et couler le tablier en béton
- Reposer les garde-corps et les revêtements de chaussée
- Remise en place des réseaux techniques dans les corniches du nouveau tablier avant la réouverture complète de la RD 920

Coût : 3 244 000 €

financé par



Visite du chantier d'aménagements de sécurité et d'un carrefour giratoire

Objectif et contexte du projet

Le Département de l'Indre conduit une opération majeure d'aménagement et de sécurisation sur la **RD 920 (ancienne RN 20)**, appelée localement "la pénétrante", entre l'échangeur A20 n°17 nord et les entrées d'agglomération d'Argenton-sur-Creuse (rond-point Gisèle Barbotin) et de Saint-Marcel (rue du Président Fruchon). L'entreprise retenue pour ces travaux est la **SETEC (Diors)**.

Longue de 3,3 km, cette section compte de nombreux carrefours qui nécessitent des **aménagements de sécurité** à l'occasion de la réfection de la couche de roulement.

Cet axe est très fréquenté avec **4 500 véhicules par jour dont 250 poids lourds**, et des transports exceptionnels jusqu'à 72 tonnes.

L'objectif est **améliorer la sécurité, le confort de circulation et l'intégration urbaine de cet axe d'entrée de ville**, avec un aménagement qui permettra de redéfinir les limites d'agglomération et d'harmoniser les vitesses à 50, 70 et 80 km/h.

Programme des travaux

- Création d'un giratoire à l'intersection RD 920 / rue du Président Fruchon (RD 927a), pour sécuriser les échanges et réduire les vitesses d'approche
- Suppression des créneaux de dépassement : recalibrage à 2x3,5 m
- Accotements élargis et revêtus : circulation plus sûre pour cyclistes et piétons
- Îlots et bordures de sécurité aux intersections
- Traversées piétonnes renforcées, notamment rue de la Folie
- Réfection complète de la chaussée sur la section (chaussée âgée de plus de 20 ans)

Coût : 1 192 000 €
financé par

